

MARINETTE, WIS.—L'automne dernier, mon mari, travaillant dans un moulin, eut tellement le pied écrasé et les chairs, les os et les nerfs broyés, que les médecins jugèrent l'amputation nécessaire. Me voyant par là privée de tout secours et de tout moyen de subsistance, je promis à la Bonne sainte Anne de faire un pèlerinage à son Sanctuaire vénéré et de faire inscrire le fait dans les Annales, si mon époux guérissait sans subir aucune opération. Depuis quelque temps, mon mari a repris ses occupations ordinaires et tient à sa besogne.—Dame A. M.

Juillet 1894.

ST-BENOIT LABRE, BEAUCE.—Remerciements à la Bonne sainte Anne pour une maladie inquiétante disparue depuis un an.—B. L.

3 juillet 1894.

RIVIÈRE PENTECÔTE.—L'hiver dernier, un de mes petits enfants tomba accidentellement dans une cuvette d'eau bouillante. Je retirai l'enfant dans un état bien pitoyable : il était affreusement brûlé. Voyant la situation du petit malheureux, je crus que la Bonne sainte Anne seule pourrait le guérir. Alors je me recommandai à elle avec confiance et promis de faire enregistrer le fait dans les Annales, si elle guérissait mon enfant dans quinze jours. Ayant été exaucée, je vous prie de publier cette guérison dans les Annales, comme témoignage de ma reconnaissance envers la Bonne sainte Anne.—Mme M. LACHANCE.

5 juin 1894.